

Frais forfaitaires applicables

Version 1.6 du 06 Janvier 2026

Ces tarifs comprennent la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), s'élevant actuellement à 20%

Franchise pour dommages au véhicule si les conditions générales ont été respectées (si l'option "réduction de franchise" n'a pas été souscrite)	<ul style="list-style-type: none"> • 900€ pour les modèles citadins type S, M, L (Toyota Aygo X, Toyota Yaris, Toyota Yaris Cross, ...) • 2000€ pour le modèle XL Proace Van 9 places • 900€ pour les petits utilitaires type L (Renault Kangoo, Toyota Proace City,...) • 1500€ pour les grands utilitaires type XL (Ford Transit et Maxus Deliver 7,...)
Frais de remise en état pour crevaison avec responsabilité client	<p>Choc sur pneu : 200€ (pneu uniquement) Choc sur jante : 400€ (pneu + jante) En cas de détérioration d'un pneumatique, le remplacement du train (et non uniquement le pneumatique endommagé) peut être effectué et sera alors facturé au Client.</p>
Frais de remorquage/dépannage	<p>200€ pour un véhicule dans la zone de service</p> <p>Facture de remorquage + frais de rapatriement pour un véhicule en dehors de la zone de service</p>
Frais pour mise en fourrière suite à une infraction aux règles de stationnement en fin de location	250€
Frais d'immobilisation du véhicule avec responsabilité du conducteur (panne, sinistre, perte d'accessoire du véhicule...)	50€ + 40€/jour d'immobilisation
Frais en cas de fin de location ne respectant pas le niveau minimum de batterie ou de carburant exigé (autonomie < 20 Km)	150€
Frais en cas de restitution d'un véhicule non autorisé à l'aéroport (véhicules utilitaires type Renault Kangoo ou Ford Transit)	60€ + facture de déplacement du technicien
Intervention et déplacement d'un technicien (causé par le client)	<p>60€ pour une intervention dans la zone de service</p> <p>60€ + facture de déplacement pour une intervention en dehors de la zone de service ou à l'aéroport</p>
Véhicule restitué avec les feux allumés	30€

Stationnement gênant ou interdit en fin de location	50€ + contravention à payer par le client le cas échéant
Stationnement hors zone en fin de location	50€ si distance à la zone < 10km 50€ + facture de déplacement si distance à la zone >10km
Frais de traitement (amendes, forfait post stationnement, refacturation de péage ou de parking, traitement d'une facture impayée)	30€ (en complément des frais d'infraction qui seront payés directement par le client)
Frais de dossier en cas de dommages responsables (en supplément de la franchise)	35€
Véhicule rendu anormalement sale (intérieur ou extérieur)	Nettoyage léger pouvant être effectué en voirie : 50€ Nettoyage nécessitant un nettoyage en station : 100€
Non respect de l'interdiction de fumer	50€
Frais d'annulation ou de modification d'une pré-réservation (trajet planifié à l'avance)	<ul style="list-style-type: none"> - Plus de 24h avant le début du trajet : sans frais, les frais de pré-réservation sont remboursés. - Moins de 24h avant le début du trajet : les frais de pré-réservation restent dûs.
Perte des papiers du véhicule	50€ + frais de remplacement
Rejet de prélèvement	7,50€/rejet
Non-respect des obligations générales du client de la Section 9 des Conditions Générales d'Utilisation, par exemple conduire le véhicule sous l'influence de l'alcool	250€
Appel au service client	Tarif local

Aucun montant forfaitaire ne sera réclamé si vous prouvez que vous n'êtes pas responsable desdits montants.

La zone de service désigne la zone tracée dans l'application Leo&Go où les véhicules peuvent être pris et déposés en fin de trajet.